



Le Petit Chapelois

N° 28 - Décembre 2009



Sommaire

Billet du syndic	2
Tractanda, assemblée	3
Police de proximité	4
Info reboisement, ramonage	5
80 ^e anniversaire, chœur mixte	6-7-8
Mutations 2008-2009	9
AVGG, qualité de l'eau potable	10
L'Espace, Jeunesse, tir aux flocons	11
Budget 2010	12-13
Commentaires budget 2010	14
Sentier des Fées	15
60 ^e anniversaire, syndicat	16-17
Fenêtres de l'Avent	18-19
Bicubic, programme	20
Unihockey Chapelle	21
Attention aux feux!	22
Félicitations, Pro Senectute	23
Vœux de fin d'année	24

Durant toute l'année ce courriel
accueille vos textes et photos:
petitchapelois@bluewin.ch

Merci à toutes les personnes qui ont
apporté leur précieuse collaboration
à l'élaboration de ce numéro 28!

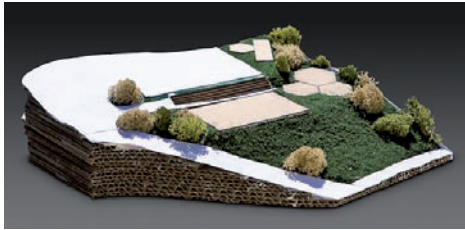


Billet du syndic

Agenda 21 «Chapelle dans 20 ans»

Le 4 novembre dernier, près de 30 citoyennes et citoyens du village se sont réunis pour le forum Agenda 21 «Chapelle dans 20 ans».

Les deux groupes de travail «Place multisports» et «Centre du Village» ont présenté leur projet de grande qualité. L'étude de la place multisports arrive à bout touchant. Le groupe de travail a défini un nouvel emplacement pour cette installation. Dans un premier temps, l'ancien terrain de football semblait être l'emplacement idéal pour la place multisports et le conseil de Paroisse avait été approché dans ce sens. L'opportunité du remaniement parcellaire a relancé les réflexions et un autre endroit a paru mieux adapté à la future place. Celui-ci se situe en aval du parking de l'école, côté voie de chemin de fer. Sa situation centrale et proche des écoles représente un intérêt évident.



Pour en savoir plus, venez nombreux à l'assemblée communale du 16 décembre prochain. Fabrice Granzotto, le responsable du groupe de travail, vous présentera ce magnifique projet. Le conseil communal vous en présentera l'aspect financier avant le vote par l'assemblée.

En ce qui concerne le projet Centre du Village, le groupe a également fait un énorme travail. Madame Gemma Demierre du bureau d'urbaniste Urbasol a présenté les premières esquisses qui donnent déjà une bonne vision sur ce que pourrait être le développement à moyen/long terme de ce projet. Toutes les personnes présentes ont pu exprimer leurs impressions par rapport à ce projet. Malgré quelques doutes et incertitudes, la majorité de l'assemblée s'est montrée très enthousiaste. Ce projet fera également l'objet d'une présentation au printemps 2010.

Les autres groupes de travail sont toujours actifs. Pour le groupe Lien Nord-Sud, plus de 50 personnes ont participé au repas de soutien du 14 novembre passé. Les nouvelles fiches des panneaux du sentier didactique ont été posées. Il s'agit de dessins des enfants des écoles. Dans un proche avenir, un lien sera effectué avec le sentier voisin de la commune de Le Flon. Enfin, le site internet de Chapelle est en ligne depuis quelques temps déjà et il a fière allure. Je vous encourage vivement à y surfer sans modération ! (www.chapelle.ch)

Je tiens ici à féliciter et remercier tous les acteurs des différents groupes de travail. Ils font preuve de beaucoup de créativité et d'imagination pour conserver et améliorer la qualité de la vie dans notre village. Ces projets répondent aux vœux que vous avez exprimés lors de l'exposition organisée par la Jeunesse dans le cadre de la fête aux villages du 12 mai 2007, tout en respectant les principes fondamentaux d'Agenda 21.

Roland Cettou



Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens
de Chapelle (Glâne)
sont convoqués en

assemblée communale

le mercredi 16 décembre 2009
20 h 15
à la salle communale

Tractanda:

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 11 mai 2009
2. Budget de fonctionnement 2010
3. Rapport de la commission financière
4. Budget des investissements 2010
5. Rapport de la commission financière
6. Réseau Santé de la Glâne, modification des statuts, approbation
7. Cycle d'orientation de la Glâne, modification des statuts, approbation
8. Reprise de la route des Chênes art. RF 198a, approbation
9. Reprise de la route et des infrastructures de l'Impasse Plein Soleil art. RF 12, approbation
10. Divers

Le conseil communal

Police de proximité

A partir du 1er juillet 2009, la police de proximité a développé son action sur tout le territoire cantonal, basé sur la loi du 18 juin 2008.

Ses fondements sont les suivants :

1. Présence

La présence visible régulière, sous forme de patrouilles à pied ou motorisées sert, en plus de son effet dissuasif, à rassurer la population. Elle a donc avant tout un caractère préventif. Cette présence se traduit aussi, au même titre que les autres composantes de la police, par une action répressive ciblée et par la dénonciation des infractions.

2. Contact

La police de proximité recherche les contacts avec la population, les milieux scolaires et sociaux, les associations, les commerçants et les établissements publics afin de mieux connaître leurs préoccupations et leurs besoins en matière de sécurité. Il s'agit aussi de recueillir des renseignements clés sur la délinquance et l'insécurité dans un quartier.

3. Solution en partenariat

La police de proximité se distingue par une approche pro-active des problèmes de sécurité de proximité. Elle substitue une logique d'anticipation (résolution de problèmes, prévention) à une logique de réaction (intervention de police secours/dénonciation). La «résolution de problèmes» implique la recherche de solutions en partenariat avec la population et les autres instances concernées.

Conclusion

Le réseau des agents de police de proximité doit renforcer les liens entre la population et sa police.

L'agent de proximité est le policier de référence pour la population et les autorités locales.

L'agent de proximité est le policier de référence pour les services de la police cantonale, en terme de perception de l'insécurité et de recherche de renseignement.

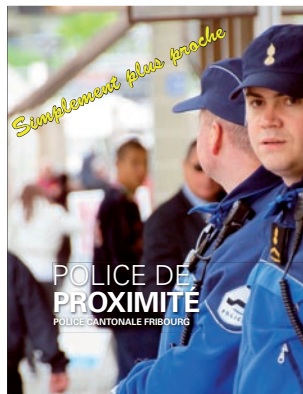
Desservance des guichets

Pour le poste de gendarmerie local, (Porsel, commune de Le Flon) il n'y a pas de service de réception à heure fixe. Lorsque l'agent est présent au poste, le service de réception est assuré. Lorsque l'agent est momentanément absent, l'appel est dévié sur son portable. N'hésitez pas à le contacter, au no 026 305 88 02.

Pour les urgences, prière d'appeler le 117.

Le site de la police de proximité est: www.policefr.ch/proximite.

Pour le conseil communal, Yvette Vaucher



Infos reboisement

Les apprentis bûcherons du canton de fribourg dans la forêt de Chapelle en avril 2010

La forêt des Esserts a été victime des attaques du «chermès des rameaux du sapin pectiné». Malgré les soins attentionnés du forestier communal, les arbres malades devront être abattus et cette zone de forêt devra être nettoyée avant le reboisement.

Suite à la rencontre avec le conseil communal de Chapelle, il a été décidé de planter des chênes rouges d'Amérique, dans la forêt des Esserts en bordure du sentier didactique. Le chêne rouge est utilisé dans bon nombre de reboisements en raison de la qualité de son bois, les caractères esthétiques de son feuillage flamboyant à l'automne sera une attraction de plus aux abords du sentier didactique.

Nous allons planter environ 150 chênes rouges en utilisant la méthode de plantation par groupes sur une surface de 30 ares.

Le coût de cette plantation sera pris en charge par la commune pour l'achat des plants et du matériel de protection. Quant aux travaux de reboisement, ils seront exécutés par les apprentis bûcherons et seront pris en charge par la formation professionnelle, environ une journée de travail.

Charles Dechenaux, Corporation de triage forestier Glâne-Sud



Sapins de Noël

A partir de mi-décembre, des sapins seront à disposition chez notre forestier communal, Monsieur Fernand Crausaz. Nous vous laissons le soin de le contacter directement au 021 907 74 68.

Le conseil communal



ECAB - Service de ramonage

Nouveau ramoneur:

Suite à la démission de Monsieur Jacques Mauroux, maître ramoneur à Siviriez, l'ECAB a décidé d'attribuer le service de ramonage pour notre commune de Chapelle à:

Monsieur Michel Dousse

1623 Semsales

026 918 54 09 – 079 449 19 77

dousse.m@bluewin.ch





Qui veut gagner des millions en chansons?

P'tit clin d'œil sur un 80^e anniversaire...

Toutes nos félicitations et un immense merci au chœur mixte de Chapelle-Gillarens ainsi qu'à toute la sympathique équipe des acteurs pour ce magnifique concert-spectacle!





Mutations 2008-2009

Arrivées entre le 1^{er} novembre 2008 et 1^{er} novembre 2009

Monney	Laurent
Monney	Stéphanie
Monney	Mathias
Faillétaz	Jean-Daniel
Faillétaz	Sylvie
Faillétaz	Maël
Corbi	Paolo
Chassot	Louis

Départs entre le 1^{er} novembre 2008 et le 1^{er} novembre 2009

Telley	Pascal
Nery	Chantal
Delafontaine	Lola
Nery	Cécile
Gaete	Stéphanie
Zürcher	Colette
Zürcher	Margrith
Zürcher	Clarissa
Monney	Patrick
Crausaz	Nicole
Gazier	Olivier
Gazier	Danielle
Gazier	Emilie

Nombre d'habitants au 1^{er} novembre 2009: 239

Nombre d'électeurs: 155

Naissances entre le 1^{er} novembre 2008 et le 1^{er} novembre 2009

Nom	Prénom	Date naissance
Curty	Robin	01.06.2009
Monney	Théo	20.06.2009

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Décès entre le 1^{er} novembre 2008 et le 1^{er} novembre 2009

Oertli-Cardinaux	Sylvianne	02.01.2009
Monney	Paul	26.01.2009
Vallotton	Claude	31.07.2009
Conus	Agnès	15.10.2009

Nous présentons toute notre sympathie aux familles touchées par ces décès



A.V.G.G. - Adduction d'eau potable -

Information 2008

L'eau de l'A.V.G.G.: de Charmey et Grandvillard à votre foyer

Avant d'être captée dans le puits au lieu-dit le Pont-du-Roc à Charmey (altitude 880 m), ou à Grandvillard, votre eau s'écoule à travers de la roche pour atteindre la nappe phréatique. Elle est ensuite acheminée au réservoir du Dally à Vuadens, en passant par celui de Vaucens à Bulle, pour être pompée ensuite dans les réservoirs des Ecasseys et de Romanens d'où elle est distribuée, par gravité, dans les communes de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse.



Les communes d'Attalens, Bossonnens et Granges sont alimentées, en plus, par l'eau de la commune de Remaufens, provenant des sources de Mology, dont l'AVGG a repris le droit que bénéficiait la commune d'Attalens jusqu'à fin juin 2007.

Un goût unique...

L'eau ne subit aucun traitement avant d'arriver à votre robinet et la quantité de nitrates est très faible 1 à 3 mg/l. (norme < 40), ce qui la rend excellente à consommer!

Elle contient:

- des minéraux: sodium, calcium, magnésium, potassium
- des gaz dissous: oxygène, gaz carbonique
- des métaux: fer, manganèse.

Son PH s'élève à 7,5, tandis que sa dureté oscille autour de 22° français. La dureté de l'eau exprime sa teneur en calcium et en magnésium: 1 degré français correspond à 10 milligrammes par litre (mg/l) de carbonate de calcium. L'appréciation est la suivante: moyennement dure.

Qualité microbiologique et chimique

Tous les échantillons contrôlés durant l'année 2008 ont donné des résultats chimiques et microbiologiques dans les normes pour les paramètres analysés.

Nous rappelons encore que l'eau stagnant trop longtemps dans une installation se dégrade. Il est nécessaire de faire couler l'eau pendant quelques minutes après une absence prolongée.

Adresses pour renseignements complémentaires

Toutes les communes membres ou desservies par l'AVGG reçoivent une copie des rapports d'analyses. Tout renseignement peut être obtenu auprès du secrétariat de l'AVGG, tél. 021 948 72 45 ou auprès de votre secrétariat communal au 021 907 85 95.

A.V.G.G, Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère



Des nouvelles de «l'Espace»

A la route du Verger 15A, dans la construction en bois, l'Espace à été inauguré ce printemps. Ce lieu de soins et de création est aussi destiné à accueillir différentes manifestations culturelles : expositions, spectacles, projections de films, concerts etc.

Nous invitons les habitants de Chapelle souhaitant être tenus informés de ces activités à nous en faire la demande ou à consulter le site internet www.chapelle.ch



D'ores et déjà nous vous proposons : le samedi 12 décembre à 20h et le dimanche 13 à 17h, en avant première, un monologue autobiographique d'une tragédie personnelle racontée avec talent et beaucoup d'humour par la londonienne Rebecca Peyton, au sujet de la mort de sa sœur, Kate Peyton, journaliste de la BBC, abattue en Somalie lors d'un reportage. «Sometimes I laugh like my sister», est un spectacle extrêmement touchant, sur les thèmes de la vie, de la liberté de presse et du deuil. Attention: ce spectacle est en anglais et déconseillé à ceux qui ne le comprennent pas bien.

En janvier, nous projeterons les films «Home» (préservation de la planète) et «L'histoire du chameau qui pleure» (histoire vraie sur le miracle de la vie), destiné à tous mais aux adolescents et jeunes adultes en particulier. Une discussion sur les thèmes des films sera proposée après la projection. Les projections sont gratuites.

Pour toutes informations contactez-nous au 021 907 90 27 ou par email: info@tactus.ch
Jacques Morard & Jean Siegenthaler

Jeunesse de Chapelle-Gillarens



Prochains événements:

- | | |
|-----------------------|--|
| - Fenêtre le l'Avent | 11 décembre 2009 |
| - 1 ^{er} Mai | 30 et 1 ^{er} mai 2010 |
| - Bénichon | 10 et 11 septembre 2010 |
| - Théâtre | 5/6 - 12/13/14 - (19)/20 novembre 2010 |

La jeunesse de Chapelle-Gillarens vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année!

Porsel - 9^e Tir aux flocons

Samedi 19 Décembre 2009

Concours de groupes et individuels

300m 6 cibles Polytronic

Horaire des tirs: 9h30 - 11h30 et 13h - 16h30

Inscriptions sur place

Renseignements: Fabien Thürler 079 630 97 42 - www.tirporsel.ch

Petite restauration et de 11h30 à 14h Fondue!





Commune de Chapelle (Glâne) – Budget 2010

FONCTIONNEMENT	Budget 2010		Budget 2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	75'450	1'200	76'250	5'000
1 Ordre public	18'350	8'100	16'900	8'800
2 Enseignement et formation	329'500	14'500	309'600	11'200
3 Culte, culture et loisirs	20'500		22'200	
4 Santé	97'300	2'000	79'700	1'500
5 Affaires sociales	89'920		99'220	
6 Transports et communication	31'600		33'700	
7 Protection et aménagement du territoire	78'900	60'400	89'900	58'100
8 Economie	20'500	3'000	26'800	4'000
9 Finances et impôts	58'330	692'940	50'890	688'540
Total fonctionnement	820'350	782'140	805'160	777'140
Résultat	Déficit -->	-38'210	Déficit -->	-28'020

INVESTISSEMENTS			
0i Administration	7'300		5'000
1i Ordre public	2'400		12'000
2i Enseignement et formation			9'400
3i Culte, culture et loisirs	240'000	200'000	8'000
6i Transports et communications	111'000		6'000
7i Protection et aménagement de l'environnement	34'000		76'300
8i Finances et impôts	29'000	5'000	10'000
Total investissements	423'700	205'000	126'700
Total net	218'700		



Commentaires relatifs au budget 2010

1) Fonctionnement

Les charges 2010 du budget de fonctionnement sont supérieures à celles de 2009 d'environ CHF 15'000.-. Cette différence est due principalement aux chapitres enseignement, formation et affaires sociales. Les recettes sont quant à elles supérieures de CHF 5'000.-. Le budget 2010 présente un déficit de CHF 38'210.-, soit de 4,9 % des produits.

2) Investissements

Le montant total des investissements nets proposés en 2009 s'élève à CHF 218'700.- et se compose des objets suivants:

Acquisition de matériel et logiciel informatique	CHF 7'300.-
Protection respiratoire, corps sapeurs pompiers	CHF 2'400.-
Aménagement place multisports ¹	CHF 240'000.-
Assainissement Rte de l'Eglise	CHF 43'000.-
Assainissement partiel Rte du Verger	CHF 53'000.-
Etude préliminaire concept de sécurité Rte du Verger, Compostelle ²	CHF 15'000.-
PAL, Etude capacité	CHF 10'000.-
Etude EC, EU rte de Compostelle, Chapelettes ³	CHF 24'000.-
Assainissement local communal réservoir eau et transformateur électrique	CHF 19'000.-
Etude assainissement école ⁴	CHF 10'000.-

¹ Dons CHF 200'000.-

² Dont report 2009, CHF 6'000.-

³ Report 2009

⁴ Recette CHF 5'000.-

Roland Cettou

Remerciements

Après 6 ans en tant qu'employé au service de l'édilité de notre commune, Monsieur **Hans Spycher** renonce à son engagement, dès la fin de cette année.

Nous le remercions pour l'accomplissement de ces travaux durant cette période.

Que nos meilleurs voeux l'accompagnent pour une retraite méritée.

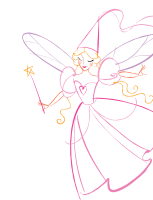
Ces différentes activités seront réparties entre Messieurs Louis Chassot et Roland Crausaz, dès le 1^{er} janvier 2010. Nous leur souhaitons de trouver toutes satisfactions dans l'accomplissement de ces travaux édilitaires.



Le conseil communal



SENTIER DES FEES



Comme vous aurez pu le constater, l'entretien du sentier se fait régulièrement. Ce printemps, le groupe de travail, en collaboration avec Fernand, le forestier et la famille Crausaz, a procédé aux travaux suivants : élagage de certaines branches et ronces, épandage de nouveaux copeaux, peinture des boîtes et remise en place de quelques perches limitant le sentier.

Nous tenons à remercier toutes ces personnes, grâce à qui la balade féerique peut perdurer.

De plus, depuis cet automne, tout au long du parcours, vous pouvez découvrir des dessins de fées ou de dragons, imaginés par les enfants de la classe enfantine (école de Chapelle, Mlle Chantal Purro, période 2008/2009), dont :

Camille
Emma
Jeremy
Laura
Malcolm
Noam
Samuel
Timour

Charline
Fanny
Julien
Lucie
Mathis
Raphaël
Samuel

Avec nos félicitations et remerciements pour leur collaboration.



Pour le conseil communal

Yvette Vaucher

Nota : vous trouverez les fiches précédentes (automne 2008) relatives aux plantes comestibles, accompagnées de recettes, sur le site de la commune :

www.chapelle.ch

Syndicat d'élevage de Chapelle-Gillarens

P'tit clin d'œil sur un 60^e anniversaire...

Un soleil magnifique nous a accompagné durant la journée. Dans ce cadre idyllique, les éleveurs ont présenté le bétail devant un public nombreux. Un grand merci aux villageois pour leur présence. La présentation des veaux par les enfants a remporté un vif succès.

Cette journée a été une vitrine idéale pour l'agriculture locale et une possibilité de rencontre et d'échange des plus enrichissants.

Le Syndicat d'élevage de Chapelle-Gillarens











**Fenêtres de l'Avent 2009**

Grâce à la collaboration de M^{mes} Carmen Dougoud, Josiane Braillard et Frédérique Fluhmann, le calendrier de l'Avent a pu se perpétuer.



Nous tenons à les remercier de leur engagement, ainsi que toutes les personnes s'engageant à décorer notre village et à participer à ces moments de fraternité.

Pour le conseil communal, Yvette Vaucher

Décembre	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
Semaine 1		Fam. M. + P. Blanc Chopard Imp. Notre-Dame 18		Fam. M. + O. Tribolet Rte du Verger 16	St-Nicolas dans le cadre du cercle scolaire	Fam. M.-T. + M. Monney avec et chez Fam. C. + A. Dougoud Crêt d'Illens 40
	7	8	9	10	11	12
Semaine 2	Fam. F. + C. Gremaud avec Fam. J. Demierre avec et chez Fam. C. + Y. Gremaud Rte de la Corba 24		Fam. F. + T. Flückiger Imp. Notre-Dame 31		Jeunesse de Chapelle Local sous l'école	Fam. J. + V. Margot avec Fam. S. Monney Rte des Indivis 39 ou 42
	14	15	16	17	18	19
Semaine 3		Fam. S. + J.-D. Failletaz Imp. Notre-Dame 20	Assemblée communale	Fam. L. + S. Bessire Rte de Compostelle 30	<i>Visite Père-Noël à l'école à 18h30*</i>	Fam. M. + L. Cachin Imp. Notre-Dame 21
	21	22	23	24	25	
Semaine 4	Fam. V. + E. Mooser Imp. Notre-Dame 29		Fam. J. + A. Schläpfer Rte de Compostelle 16		JOYEUX NOEL	

** Afin d'organiser la venue du Père-Noël, veuillez vous inscrire jusqu'au 12 décembre au n° 021 907.25.44*

Un grand MERCI à toutes les personnes qui décorent une Fenêtre !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux à chaque soirée entre 18h30 et 20h00 !





Bicubic - Romont 09-10

Sa 26.09.09	Festival du film en relief
Sa 17.10.09	A tapette et à roulette
05-07.11.09	La tectonique des sentiments
Sa 14.11.09	L'histoire du tango d'Astor Piazzolla
Di 06.12.09	Graine de Zizanie
Sa 16.01.10	Enzo Enzo et Romain Didier
22-23.01.10	Gare au Quai
Sa 30.01.10	Si ça aurait bien fini depuis le début, ça aurait été différent
Sa 27.02.10	Gulliver
Sa 13.03.10	L'histoire du soldat, Lapp et Simon
Sa 17.04.10	Zita la poule
Sa 08.05.10	Marrakech

Romont LES COMMUNES DE LA GLARE radio 90.3

avec le soutien de la Commune d'Oron-la-Ville

frigaz

www.bicubic.ch

Abonnements

Deux abonnements sont à disposition au secrétariat communal, chez Jacques Menoud, 021 907 85 95.

Pour rappel, l'abonnement ne donne pas droit à une place déterminée à l'avance. Les places doivent être réservées à l'avance. Ces réservations se font sur le site «www.bicubic.ch» au moyen du numéro figurant sous le code barre de l'abonnement.

Unihockey Chapelle - infos

Pour sa 6^e saison dans le championnat suisse, notre équipe villageoise s'est offert un cadeau de taille : un week-end de préparation à Interlaken. C'est dans un cadre idyllique que nos 3 équipes, composées de 45 joueuses et joueurs, ont préparé la saison 2009/2010 dans la joie, la bonne humeur et la sueur.

Début de saison encourageant

Pour sa 3^e saison, l'équipe féminine a revu ses ambitions à la hausse. «Nous avons beaucoup gagné en maturité et en expérience. L'équipe est soudée et les filles sont en confiance. Nous jouons sans complexes même face aux grosses équipes, une 5^e place est à notre portée» confie Eric Gachet, entraîneur aux côtés de Gregory Ruffieux. Après 3 succès en 6 matchs, l'équipe féminine est à un point d'égaliser sa performance de l'année dernière alors que 12 matchs restent à jouer! Un départ donc idéal pour concrétiser cet objectif.



De son côté, la première équipe masculine n'est pas en reste avec 4 matchs sans défaite. Un début de saison idéal pour les hommes d'Alexandre Dougoud qui garde les pieds sur terre. «Je suis très content de cette entame, tout le monde tire à la même corde et prend ses responsabilités. Mais il y a encore beaucoup de travail pour conforter notre position. Chaque équipe est à prendre au sérieux et plus particulièrement nos voisins fribourgeois. Dans ce genre de derbys, rien n'est acquis d'avance». Il souligne également l'importance du soutien du public. «Ce concert de cloches à chaque but marqué c'est magique, ça démontre simplement que cette équipe à un cœur et quand notre cœur s'emballe, on est capable de jouer au-dessus de notre niveau habituel. Certains clubs de 1^e ligue rêveraient d'une telle ambiance...».

Pour terminer, la seconde équipe masculine a d'ores et déjà glané 5 points en 6 matchs. «Ce début de saison est satisfaisant. L'ambiance du groupe est bonne. Nous devons encore travailler au niveau mental et gagner en régularité. J'attends aussi plus de certains joueurs pour tirer le groupe en avant. Chacun doit maintenant prendre ses responsabilités» commente son entraîneur Nicolas Jaquet.

Nos prochains matchs dans la région

Equipe Homme I: Dimanche 10 janvier – à Oron-la-Ville - 10h50 et 13h35

Equipe Homme II: Dimanche 28 mars – à Bulle – 12h40 et 15h25

Equipe féminine: Dimanche 11 avril – à Oron-la-Ville – 15h25 et 17h15

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.uhcchappelle.ch



Attention aux feux!

Durant l'année, nous avons eu quelques soucis avec les feux de tout type. Le problème est que les citoyens ne se rendent pas compte de ce qu'ils encourent.

Je ne citerai que deux exemples :

A Rue, une personne a été surprise en train de brûler du plastic. Cette dernière a été dénoncée au Service de l'Environnement et a été condamnée à une amende, en plus tous les frais d'interventions lui ont été facturés.

A Chapelle, un campeur qui a fait du feu en lisière de forêt et qui a eu le malheur d'oublier de l'éteindre, engendrant un feu de forêt a été dénoncé. L'affaire a été portée devant un juge d'instruction.

Cela éviterait peut-être à certains d'avoir des soucis et aux pompiers d'intervenir.

Eric Déneraud, Capitaine du CSPI Glâne-Sud



POLLUTION

Il est désormais interdit de brûler du bois vert en plein air

JÉRÉMIE GUINCHARD

Mettre le feu à du bois vert pour s'en débarrasser ne sera désormais plus possible. Il aura fallu plus de deux ans, après la modification de l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) en juillet 2007, pour que la législation soit adaptée aux niveaux cantonal et communal. C'est maintenant chose faite, les communes veillant à l'application de l'interdiction d'incinérer des déchets en plein air et le Service cantonal des forêts et de la faune (SFF) se chargeant du cas particulier des rémanents de coupe, ces restes de bois provenant de travaux de bûcheronnage.

«Il était déjà interdit depuis longtemps de brûler du plas-

tique ou autres déchets de ce type hors d'une installation prévue à cet effet», indique Christian Jaquet, représentant du SFF. Ce qui a changé, c'est que les déchets naturels ne peuvent plus non plus être incinérés, sauf si leur combustion ne dégage pas de fumée. Ce n'est pas le cas du bois vert, dont l'incinération contribue à augmenter les émissions de particules fines dangereuses pour la santé.

L'incinération de rémanents de coupe, quant à elle, endommage la composition du sol forestier en détruisant les matières nutritives importantes pour la formation de l'humus. Raison pour laquelle elle sera évitée, si

cela est possible. «Le bois abattu peut par exemple être utilisé comme bois de chauffage», précise Christian Jaquet. Mais des dérogations à l'interdiction d'incinérer pourront être obtenues auprès du SFF si, par exemple, le bois est atteint par des parasites.

L'incinération de déchets en plein air est d'ores et déjà en diminution. «Beaucoup de gens sont sensibles à ce problème et nous appellent pour nous signaler un feu», remarque Christian Jaquet. La mise en application de l'OPair devrait définitivement éviter que les déchets, à l'instar des efforts pour protéger l'environnement, ne partent en fumée. |



Vives félicitations

A notre connaissance, durant l'année 2009, plusieurs jeunes de notre commune se sont distingués en ayant obtenu des prestations de fin d'étude. Il s'agit de:

Granzotto Christelle Bachelor pédagogie curative clinique

Gremaud Baptiste Master histoire contemporaine et français

Gremaud Emmanuel CFC menuisier, 1er canton Vaud

Menoud Aurélie Bachelor, soins infirmiers

Menoud Damien Technicien diplômé ES, menuiserie-ébénisterie



Nous leur adressons nos vives félicitations et leur souhaitons plein succès pour leur avenir!

Le conseil communal

Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt?

Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée!



Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg

Où? Près de chez vous ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne

Quand? Du 1^{er} février 2010 au 1^{er} avril 2010

Frais? Fr. 50.- pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.- pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous:

Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1, Tél. 026 347 12 40

Heures d'ouverture 8.30-11.30 / 13.30-16.30

Fin d'études

Vous venez d'obtenir votre CFC ou votre diplôme de fin d'études. Félicitations!

N'hésitez pas à le communiquer au secrétariat communal. La possibilité d'une prime sera examinée par le conseil communal.



Merci à Vincent Margot pour cette image insolite réalisée en été 2008 depuis le sommet du clocher de l'église...

Dans quelques jours, l'année 2009 va se terminer,
on va enlever la dernière page du calendrier.

Que les fêtes vous apportent, avec leurs luzurs
d'effervescence, plein de bonheur et que vos projets
et souhaits se réalisent durant l'année 2010.

Nous tenons à vous remercier de la confiance accordée
tout au long de l'année.

HEUREUSES FÊTES

Le Conseil communal